

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [sabourin-samy-joe-cssla-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3bf82320f55c9467870b9e1d>

Date d'obtention : 2026-03-17 19:10:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la Trousse a été conçue afin de favoriser une prise en charge rapide des situations de sextage dans les écoles. Je retiens également que dès que nous avons une information de la part d'un de nos élèves concernant une situation de sextage, je dois me référer à la Trousse afin de compléter la grille avec la victime et les autres élèves d'impliqués (s'il y a lieu). Je retiens aussi que si nous avons une bonne raison de croire que l'élève a du contenu de pornographie juvénile dans son cellulaire, nous devons lui confisquer et le mettre sous scellé avec le matériel de la Trousse. Je retiens aussi qu'il ne faut en aucun cas regarder le contenu (photos, vidéos etc.) Seule la description suffit à évaluer la situation. Si jamais je considère avec les informations de la grille qu'il y a présence d'un acte malveillant, c'est au service de Police de prendre le relais de l'intervention auprès de l'auteur du geste. * Je dois tout de même confisquer le cellulaire s'il y a lieu en expliquant à l'élève mon intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais pouvoir agir rapidement et être en mesure d'intervenir adéquatement si une telle situation se passait avec mes élèves. Je pense être mieux outillée afin d'intervenir adéquatement dans une telle situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je pense que je vais faire attention à bien suivre les étapes de la Trousse Sexto et aussi à veiller à ne pas avoir un ton qui pourrait laisser croire que je juge la situation.